



Mon contrat de travail se retrouve dans un dossier prud'homme

Par **mike01190**, le **18/01/2014** à **09:58**

Bonjour, je viens d'apprendre par un ancien collègue de travail licencié l'année dernière et qui a fait appel au prud'homme, que son avocat a en sa possession mon avenant de travail que j'ai signé il y a juste une semaine. Est-ce l'égal ?
Merci d'avance pour votre réponse.

Par **moisse**, le **18/01/2014** à **10:07**

Bonjour,
Cet avocat a pu obtenir la pièce via une injonction du tribunal (code de procédure civile art.11).
Encore fallait-il qu'il en connaisse l'existence, et le délai que vous indiquez ne semble pas compatible avec ce moyen de possession.
Autrement la pièce ne peut être obtenue que loyalement, et là j'ignore comment cet avocat a pu l'obtenir par un moyen loyal.

Par **mike01190**, le **18/01/2014** à **17:37**

Merci pour votre réponse.